

Justificatif généré le 26/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

26/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289559>

N° d'annonce :

602935

G.R.Y

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 18 Avenue Barbès 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

842 205 270 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 15 Mars, l'associé unique a décidé:

– de modifier la dénomination qui devient :

YAROK

– d'augmenter le capital social de 27.000 € pour être porté à la somme de 32.000 €.

– de modifier l'objet social ainsi qu'il suit: La pause de pompe à chaleur, poele à bois, chaudière, ballon solaire. La vente de matériel dans le secteur énergétique.

– de transférer le siège social de la société au **278 Rue de Rosny 93100 Montreuil A** COMPTER DU 12 avril 2022. La société sera désormais immatriculée au RCS de BOBIGNY.

– de nommer en qualité de nouveau **président** M. Joseph CATTAN demeurant 2 Place Roger Salengro 95140 Grages Les Gonesse en remplacement de M. Bruno ARAMA démissionnaire.

Modification corrélative des statuts.

Mention sera portée au RCS de BOBIGNY.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGExBaro

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGExBaro>

